

Bâtiment

RNCP41816 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	BTS — Brevet de technicien supérieur
Code(s) NSF	232
Formacode(s)	22274
Code(s) ROME	F1202
Code(s) CFD	32023012 (BTS), 32023207 (BTS)
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2031

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE · SIRET : 11004401300040

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Les ouvrages de bâtiment contribuent à l'aménagement des territoires et au cadre de vie des usagers. Les entreprises de ce secteur d'activités construisent et entretiennent des ouvrages pour :

- se loger (habitations individuelles ou collectives...) ;
- abriter les infrastructures et équipements (énergie, eau, équipements collectifs...) ;
- abriter les activités humaines (bureaux, industrie, services...).

Ces ouvrages, dont les fonctionnalités s'inscrivent dans un processus d'innovation permanente, répondent aux grands défis technologiques et environnementaux actuels.

En participant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, à la gestion durable des ressources naturelles et en renforçant la résilience face aux aléas climatiques, les entreprises du bâtiment œuvrent au quotidien pour accompagner les territoires dans leurs transformations énergétique et écologique. Le diplôme de BTS Bâtiment vise à former des femmes et des hommes, professionnels qualifiés et reconnus dans le secteur du bâtiment, susceptibles de pouvoir intervenir sur plusieurs fonctions selon le type de structure employeuse.

Le diplôme de BTS Bâtiment vise à former des femmes et des hommes, professionnels qualifiés et reconnus dans le secteur du bâtiment, susceptibles de pouvoir intervenir sur plusieurs fonctions selon le type de structure employeuse.

En premier lieu, leur maîtrise de l'organisation et de la gestion du chantier leur permet de prétendre au poste d'assistant chef de chantier après leur formation, en vue d'évoluer vers la fonction de chef de chantier autonome. Si les titulaires du BTS Bâtiment trouvent prioritairement leur place dans le secteur du gros œuvre au sein d'entreprises de toutes tailles, ces diplômés sont aussi recrutés par les entreprises générales de construction (tous corps d'état).

Avec l'expérience et des formations complémentaires ultérieures, des chefs de chantier peuvent évoluer vers la fonction de conducteur de travaux ou de chargé d'études (techniques, méthodes, prix...). De la même manière, dans des structures de petite taille (artisanat...), ils peuvent devenir les collaborateurs directs des chefs d'entreprises.

Pendant leur formation, les candidats au diplôme sous différents statuts (apprentis, scolaires, formation continue) peuvent être immergés dans différentes situations professionnelles (sur chantier, en études...). Dans tous les cas, il est imposé à tout candidat au diplôme de réaliser une phase d'immersion sur un chantier de bâtiment.

ACTIVITÉS VISÉES

Les postes confiés au titulaire du BTS Bâtiment s'adressent à des profils variés, femmes et hommes.

Les entreprises attendent des futurs diplômés du BTS Bâtiment la maîtrise des compétences psychosociales. Elles

se traduisent directement en attitudes professionnelles attendues en entreprise : curiosité, autonomie, vigilance, anticipation, réactivité, esprit critique, recherche permanente des points saillants et des solutions possibles connues ou innovantes, veille...

Les connaissances techniques visées rendent les titulaires du diplôme capables d'organiser et de gérer la réalisation d'un chantier de structure ou « clos et couvert », en neuf comme en réhabilitation, avec des intervenants extérieurs.

Les principales réglementations actuelles ou déjà prévues sont prises en compte dans la formation. Le titulaire du diplôme est préparé à travailler dans un environnement du bâtiment extrêmement dynamique et innovant.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Analyser un cahier des charges, un contexte, des solutions techniques
- Proposer une solution technique pour le projet, pour une variante ou des travaux supplémentaires
- Estimer économiquement une étude d'avant-projet
- Analyser et finaliser la structure en fonction des choix constructifs
- Analyser et définir les moyens relatifs aux exigences de qualité, de prévention et d'environnement
- Réaliser les démarches nécessaires à l'ouverture du chantier
- Choisir et définir les moyens nécessaires à l'organisation du chantier
- Réaliser le planning d'exécution détaillé
- Élaborer les processus de réalisation détaillés et les modes opératoires
- Établir le budget prévisionnel de l'opération
- Assurer le suivi de l'opération
- Participer au management d'une équipe
- Participer à la mise en œuvre des mesures de sécurité des personnes et des biens, des mesures environnementales et de la démarche qualité
- Implanter et vérifier les caractéristiques géométriques des ouvrages
- Contrôler les matériaux, les ouvrages et les solutions techniques

Blocs de compétences

RNCP41816BC01 — Analyse et proposition de solutions techniques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Analyser un cahier des charges, un contexte, des solutions techniques.
- Proposer une solution technique pour le projet, pour une variante ou des travaux supplémentaires.
- Estimer économiquement une étude d'avant-projet.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilités), Formation professionnelle continue (établissements publics habilités) : Ponctuelle écrite

Formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS) : Ponctuelle écrite

Scolaires (établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilités), Formation professionnelle continue (établissements non habilités) Au titre de leur expérience professionnelle Enseignement à distance : Ponctuelle écrite

RNCP41816BC02 — Étude et préparation de chantier

LISTE DE COMPÉTENCES

- Analyser et finaliser la structure en fonction des choix constructifs.
- Analyser et définir les moyens relatifs aux exigences de qualité, de prévention et d'environnement.
- Réaliser les démarches nécessaires à l'ouverture du chantier.
- Choisir et définir les moyens nécessaires à l'organisation du chantier.
- Réaliser le planning d'exécution détaillé.
- Élaborer les processus de réalisation détaillés et les modes opératoires.
- Établir le budget prévisionnel de l'opération

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilités), Formation professionnelle continue (établissements publics habilités) : Ponctuelle orale

Formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS) : Ponctuelle

orale

Scolaires (établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilités), Formation professionnelle continue (établissements non habilités) Au titre de leur expérience professionnelle Enseignement à distance : Ponctuelle orale

RNCP41816BC03 — Suivi et encadrement d'un projet

LISTE DE COMPÉTENCES

- Assurer le suivi de l'opération.
- Participer au management d'une équipe.
- Participer à la mise en œuvre des mesures de sécurité des personnes et des biens, des mesures environnementales et de la démarche qualité.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilités), Formation professionnelle continue (établissements publics habilités) : Contrôle en cours de formation

Formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS) : Contrôle en cours de formation

Scolaires (établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilités), Formation professionnelle continue (établissements non habilités) Au titre de leur expérience professionnelle Enseignement à distance : Ponctuelle orale

RNCP41816BC04 — Contrôle qualité et réception des ouvrages

LISTE DE COMPÉTENCES

- Implanter et vérifier les caractéristiques géométriques des ouvrages.
- Contrôler les matériaux, les ouvrages et les solutions techniques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage habilités), Formation professionnelle continue (établissements publics habilités) : Contrôle en cours de formation

Formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer le CCF pour ce BTS) : Contrôle en cours de formation

Scolaires (établissements privés hors contrat), Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilités), Formation professionnelle continue (établissements non habilités) Au titre de leur expérience professionnelle Enseignement à distance : Ponctuelle pratique

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Avec l'accroissement des exigences environnementales, le domaine de la construction rencontre de nombreuses évolutions, variées et rapides, voire certaines mutations profondes. Les typologies de projet se diversifient et le diplôme est prévu pour former des professionnels aguerris à l'ensemble des interventions :

- Projets de construction neuve, en gros œuvre uniquement ou tous corps d'état.
- Projets de réhabilitation lourde.
- Projets de rénovation en site occupé (RSO).

Quel que soit le type de projet, la diversité des solutions constructives est prise en compte : matériaux bas carbone, matériaux biosourcés, systèmes constructifs mixtes, recyclabilité, réemploi, construction hors-site...

Ce diplôme développe les compétences permettant au futur professionnel de prendre en compte les attentes fondamentales, nouvelles ou à venir :

- Prévention des risques professionnels et de la sécurité au travail.
- Prévention et réduction des impacts environnementaux (démarche bas carbone, prise en compte des risques naturels, prévention des pollutions...).
- Préservation des ressources naturelles notamment par une optimisation des projets et une meilleure gestion des déchets.
- Diversité et spécificités des solutions constructives : matériaux traditionnels décarbonés, matériaux biosourcés, matériaux recyclés voire réemployés, structures mixtes...
- Démarche qualité et procédures d'autocontrôle.

- Management des équipes sur chantier.
- Évolutions des pratiques professionnelles numériques (outils numériques, intelligence artificielle, maquettes numériques, plateformes collaboratives, environnements de travail augmentés : réalité augmentée, virtuelle...)
- Démarches d'optimisation des processus de travail (Lean management appliqué à l'entreprise et aux chantiers, préfabrication, construction hors site...)

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Les salariés du secteur du bâtiment : 1 286 000 salariés dont :

Répartition par catégorie socio-professionnelle

- 70,9 % d'ouvriers (912 000 salariés)
- 21,2 % d'employés, techniciens et agents de maîtrise (273 000)
- 7,9 % d'ingénieurs et assimilés cadres (101 000)

Répartition par activité

- 34,8 % travaillant dans le gros œuvre (448 000)
- 65,2 % travaillant dans le second œuvre (838 000)

La production sur le marché intérieur : 215 milliards d'euros de travaux dont :

- Construction neuve (100 milliards, 46,5 %) : Logement 26,5 % (57 milliards) et non résidentiel 20 % (43 milliards)
- Entretien-amélioration (115 milliards, 53,5 %) : Logement 36,8 % (79 milliards) et non résidentiel 16,7 % (36 milliards)

La production sur le marché extérieur : 3,9 milliards d'euros de travaux dont :

- Gros œuvre : 1 milliard d'euros
- Second œuvre : 2,9 milliards d'euros

Le neuf (les mises en chantier)

- Logement
- Surfaces non résidentielles

L'amélioration-entretien

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Le candidat au BTS Bâtiment doit, lors de sa confirmation d'inscription à l'examen, fournir l'attestation de formation correspondant aux compétences définies à l'annexe 5 de la recommandation R408 de la Caisse nationale d'assurance maladie et des travailleurs salariés relative à l'utilisation des échafaudages de pied.

L'attestation de formation n'est pas exigée pour les candidats qui fournissent un justificatif de reconnaissance de qualité de travailleurs handicapés et un certificat médical attestant de l'incompatibilité du handicap avec la formation prévue par la recommandation R408 de la Caisse nationale d'assurance maladie et des travailleurs salariés (Arrêté du 13 juillet 2023 modifiant les arrêtés portant définition et fixant les conditions de délivrance des spécialités de brevet de technicien supérieur relevant des dispositions du code du travail relatives à l'utilisation des équipements de travail mis à disposition pour des travaux temporaires en hauteur - JORF n°0167 du 21 juillet 2023).

L'obtention du BTS Bâtiment permet la délivrance de l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR) (Arrêté du 14 décembre 2023 portant modification de l'arrêté du 15 janvier 2019 relatif aux diplômes professionnels délivrés par le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse et aux brevets de techniciens supérieurs permettant la délivrance de l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR) - JORF n°0048 du 27 février 2024).

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	2 584 €
Familles professionnelles (FAP)	B6X74 — Conducteurs de travaux et chefs de chantier non cadres · tension 5/5 (Très élevée) B7X92 — Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres) · tension 5/5 (Très élevée)

Projets de recrutement (BMO 2026)	13 350
Jugés difficiles à recruter	66 %
Emplois saisonniers	2 %
Familles professionnelles (FAP)	B6X74 — Conducteurs de travaux et chefs de chantier non cadres B7X92 — Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury, nommé pour chaque session par arrêté du recteur d'académie, est présidé par un enseignant-chercheur ou par un inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régionale de la spécialité du diplôme. Il est composé à parts égales :

- de professeurs de l'enseignement public, représentant la majorité des personnels enseignants, dont un enseignant-chercheur, et s'il y a lieu, de professeurs de l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ;
- de membres de la profession intéressée par le diplôme, employeurs et salariés.

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 200 €
Selon la branche	6 000 € – 7 533 €

Prise en charge	Branches concernées
7 200 €	Valeur par défaut · 196 branches
7 533 €	CPNE FP Branche des magasins du Bricolage, CPNE conjointes du bâtiment et des travaux publics, CPNE de l'ingénierie, des services informatiques et du conseil, CPNEFP Carrières et matériaux, CPNEFP de la branche de la promotion immobilière
7 199 €	CPNE des métiers du géomètre, CPNEFP de la profession d'économiste de la construction
7 168 €	CPNE Entreprises des activités du déchet et de la propreté urbaine, CPNEFP de la branche des entreprises d'architecture
7 390 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
7 362 €	CPNEFP des industries charcutières
7 266 €	CPNE de l'immobilier
6 759 €	CNPE de la Plasturgie et des Composites
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2031
Date de dernière délivrance possible	31/08/2034

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP39801

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/41816/>

Où se former

Formations référencées	2
Organismes	2
Régions couvertes	1
Prix indicatif	4 290 € – 21 600 €
Durée	1280 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	90
Organismes gestionnaires (CFA)	62
Organismes formateurs	75
Régions couvertes	15
Départements couverts	55
Organismes certifiés Qualiopi	75
Formations à distance	2
Sessions	de 11/2024 à 08/2029

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).